



Formations en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie, Réflexologie
Fleurs de Bach et Médecines naturelles

www.plantasante.fr

L'enseignement est vivant, interactif, avec le double appui des connaissances médicales et scientifiques actualisées régulièrement et des connaissances traditionnelles qui ont fait leurs preuves depuis des années et parfois des siècles. Les cours ont lieu en salle.

Dans notre monde en mutation rapide, où l'homme cherche à la fois le sens de sa vie et de ses racines dans une nature qui est à la source de la vie, les méthodes de Naturopathie nous aident à maintenir notre équilibre, et à comprendre les fondements de notre potentiel de vitalité, en particulier sur la base de l'alimentation, du mouvement, de la gestion des émotions et de la connaissance et utilisation à bon escient des compléments alimentaires et autres produits naturels.

Toutes ces formations sont faites dans un sens holistique parce que la personne est considérée dans son ensemble, englobant ainsi les aspects physiques, émotionnels et psychologiques.

Programme pédagogique 2021 détaillé de la formation : Stage l'Essentiel de la Botanique et Initiation à l'Herboristerie : botaniser et apprendre les 50 principales plantes et bien d'autres plantes.

Aspects pratiques et dates 2021 :

- ❑ Formateur : Formation assurée par François CAYEUX (intervenant extérieur et organisateur de sorties botaniques et distributeur de plantes médicinales en vente libre, titulaire d'un certificat de conseiller en Phyto-Aromathérapie et d'un certificat en Naturopathie, tous deux dispensés par l'école Plantasanté).
- ❑ L'encadrement : est assuré par Christian BUSSER, directeur de l'Ecole, docteur en pharmacie et en ethnologie, ancien directeur de recherche, de laboratoire et producteur de plantes médicinales, ancien pharmacien d'officine, et formateur en Facultés de pharmacie, de médecine et d'ethnologie, et dans diverses écoles privées en phyto-aromathérapie.
- ❑ Durée de la formation et dates des sessions : du Mercredi 14 au Dimanche 18 juillet 2021, de 9h à 12h et de 14h à 17h, soit 30 heures de formation.
- ❑ Lieu de la formation : 31 route de Grendelbruch 67560 Rosheim (67) et sorties dans la nature environnante.
- ❑ Niveau requis : niveau baccalauréat, souhaitant conseiller et/ou vendre des plantes en vente libre, compléments alimentaires à base de plantes.
- ❑ Moyens pédagogiques et techniques : livres, support papier, équipement audiovisuel, sorties botaniques, travail interactif.

ECOLE PLANTASANTE SARL au capital de 22000 Euros

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région Alsace

Siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai

RCS STRASBOURG : 51131066600017 NAF : 8559A

Mail : planta@plantasante.fr

Tél répondeur : 06.45.33.75.04

- Progression pédagogique : progression méthodique en botanique par famille de plantes avec des sorties sur le terrain, et reconnaissance des simples ; ethnomédecine, ethnobotanique ; pharmacognosie ou connaissance des principales plantes. Actualités et réglementation.
- Attestation : cette formation donne lieu à une attestation de participation au stage Plantes niveau I.
- Modalités de déroulement ; programme :
 - Sorties botaniques tous les jours 1/2 journée/jour matin ou après-midi selon la météo.
 - Alternance de cours en salle sur la botanique et les principales plantes d'herboristerie* (description, propriétés, indications, effets secondaires, précautions d'emploi, interactions...) et de sorties botaniques avec présentation sur site des propriétés des principales plantes et des données d'ethnomédecine.
 - Visite guidée d'un jardin de plantes (Saverne ou Eschau avec la participation d'un responsable du jardin ou celle de Christian BUSSE).
 - Contenu des cours en salle concernant les principales plantes d'herboristerie : présentation des plantes essentielles parmi celles autorisées par décret 2008-841 du 22.08.2008 et classées selon leur domaine d'activité :
Respiration et ORL, digestion et transit, circulation sanguine, dermatologie, affections de la femme, métabolisme et nutrition, appareil urinaire, fatigue, nervosité, stress, insomnie, articulations et douleurs.

***Note :** l'herboristerie était un terme réservé aux anciens herboristes et qui s'applique aujourd'hui à l'utilisation de plantes en phytothérapie et pour les tisanes. L'arrêté Plantes de 2008 permet à tout public de vendre légalement 148 plantes (autant que les anciens herboristes). Ce sujet sera abordé lors de la formation.

- Modalités de paiement (détails dans le contrat ou la convention) :
L'École Plantasante pratique deux tarifications :
 - **Le tarif «formation professionnelle»** (prise en charge par l'employeur ou un organisme externe). Ce tarif de référence s'applique à la Formation Continue des salariés : les conventions avec devis et tarif formation professionnelle concernent une prise en charge par l'employeur ou un organisme externe, par exemple dans le cas d'un licenciement collectif : envoi des papiers sur demande par mail. Les Congés Individuels de Formation (CIF) sont remplacés depuis 2019 par le PTP (projet de transition professionnelle) ; le PTP comme le compte personnel de formation (CPF) ne concernent pas les formations de médecine non conventionnelle.
 - **Le tarif «inscription individuelle»** est un tarif préférentiel qui s'applique à l'étudiant(e) lorsque celle-ci ou celui-ci prend sa formation à ses frais : voir contrat ou convention.
- Contrôle des connaissances : évaluations orales.
- Effectif maximum : 25 personnes ; contrôle par fiches de présence avec les horaires.

Information sur la législation en vigueur :

La législation actuelle permet au public de vendre les plantes visées par le décret précité ainsi que les compléments alimentaires dûment déclarés comme tels à base de plantes, vitamines et minéraux, et de les conseiller, à condition de ne pas conseiller de plantes sous monopole pharmaceutique, ni de pratiquer l'exercice illégal de la médecine en diagnostiquant des

maladies ou en utilisant des allégations santé relevant de l'exercice médical, ni de pratiquer l'exercice illégal de la pharmacie.

Les objectifs :

Savoir utiliser, conseiller, vendre les produits précités (*).

Acquérir les connaissances nécessaires en botanique pour une pratique personnelle et autonome.

Le suivi de l'exécution du programme :

Feuilles de présence émargées par demi-journée par les stagiaires, les évaluations orales effectuées.

Matériel à la charge du stagiaire :

1 livre : « *Petite flore de France* » de Régis Thomas, David Busti, Margarethe Maillart aux éditions Belin. Le stagiaire achètera ce livre par tout moyen à sa convenance par exemple en ligne, pour profiter pleinement du stage et de sorte que tous aient la même base, la plus adaptée pour progresser lors de cette formation.